

Horizon Europe - Pilier 1 Science d'excellence - Actions Marie Sklodowska-Curie



# **Doctoral Networks**

Cet appel permet de construire un réseau collaboratif européen pour former des doctorants hautement qualifiés autour d'un enjeu de recherche commun.

L'appel vise à renforcer une collaboration internationale, intersectorielle (public-privé) et interdisciplinaire.



Toutes les thématiques de recherche sont éligibles

#### Consortium



- Au moins 3 entités légales basées dans 3 pays différents, membres de l'UE ou associés à Horizon Europe
- Au moins 1 entité légale basée dans 1 pays membre de l'UE

3 à 10 bénéficiaires en moyenne

Les consortiums peuvent intégrer des partenaires associés. Outre des entités académiques sont autorisées :



des entités non-académiques



des entités hors UE et pays associés à Horizon Europe

## Partenaire associé:

- Pas de financement
- Apporte une expertise complémentaire en recherche et/ou formation
- Accueille des détachements (secondments)

#### Recrutement

Les doctorants recrutés, de toute nationalité, ne doivent pas avoir de diplôme de doctorat et doivent respecter la règle de mobilité : ne pas avoir, au moment du recrutement, résidé ou travaillé plus de 12 mois dans le pays de l'employeur au cours des 36 derniers mois. Maximum de personnes-mois recrutées par projet : 540 personnes-mois (soit 15 doctorants \* 36 mois)

### 3 modalités:

- Standard
- Industrial Doctorates (DN-ID) fort partenariat entre secteurs académique et non académique
- Joint Doctorates (DN-JD) pour la délivrance d'un diplôme double (cotutelle), multiple ou conjoint

**Durée des contrats des doctorants :** 3-36 mois pour Standard et DN-ID; 3-48 mois pour DN-JD

**Durée du projet :** 48 mois pour Standard et DN-ID; 60 mois pour DN-JD

#### **Financement**

Coût unitaire par personnemois 7520 € - 8180 € **Salaire du doctorant** - 4720 € (+ 660 € si famille)

Activités de recherche, formation, réseau -1600 €

frais de gestion - 1200 €

Le salaire est modulé en fonction du coût de la vie dans le pays de l'employeur.

#### **Avantages clés**

- •Recruter des doctorants dans un projet d'envergure
- Développer la formation scientifique et professionnelle des doctorants
- •Renforcer vos collaborations internationales.

Vous voulez en savoir plus? Contactez le pôle projets de la D2P : d2p@univ-paris1.fr